

Communiqué de presse

Ouverture de la campagne d'admission au master Culture et Communication de l'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle du Cnam.

L'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle du Cnam (Inseac) lance la campagne d'admission au master Culture et Communication, parcours "Éducation artistique et culturelle, idéation, dynamiques et pratiques : arts et techniques des publics, interactions et transmission" qui ouvrira à la rentrée de septembre 2021, sous réserve d'accréditation du CNESER.

Les candidats ont **du 26 avril 2021 au 28 mai 2021 pour déposer leur candidature** selon les modalités décrites sur la page web de l'Inseac. Ils recevront l'avis de la Commission à partir du 31 mai 2021 et pourront être convoqués à un entretien du 21 au 23 juin 2021.

Le master Culture et Communication de l'Inseac est le premier master en France dédié à la formation de professionnels de haut niveau en éducation artistique et culturelle. Il articule son programme autour des piliers de l'EAC : la **connaissance** (des arts et de la culture), la **rencontre** (avec les artistes et les œuvres) et la **pratique** (des arts et de la culture).

Le master Culture et Communication s'appuie sur une pédagogie par projet et de projets, dans une démarche d'idéation qui comprend **innovation collaborative** et **intelligence collective**. Les étudiants du master évoluent au contact de l'équipe pédagogique, des acteurs culturels, de la communauté éducative sur la mise en place et l'évaluation des dispositifs EAC.

Le master 1 se déroule en présentiel à Guingamp. Il permet d'apprendre, à partir d'une expérience immersive en présentiel au cœur du laboratoire à ciel ouvert (living-lab) de l'EAC de Guingamp et du territoire, à mobiliser les **fondamentaux de la communication et de la culture** en contexte de terrain (semestre 1) et à **évaluer des projets et des actions en EAC** (semestre 2).

Le master 2 place les étudiants en capacité de **concevoir et de conduire des projets qui intègrent les trois piliers de l'EAC**. Le découpage des Unités d'Enseignement du Master en modules et blocs de compétences offre la possibilité d'une formation de master 2 sur le lieu professionnel (stage, alternance) en lien avec les Centres du Cnam en Région. Cette granularité permet également de proposer des modules de formation sur mesure et certifiants à destination du public de la formation continue, des Institut nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPE) et de l'ensemble des auditeurs et auditrices du Cnam.

[Description détaillée de la formation et conditions d'admission](#)

[Le master Culture et Communication de l'Inseac sur le site web Trouver mon master](#)

L'équipe de formation et de recherche associée au master Culture et Communication est composée de :

- ◆ Damien Malinas – Maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication
- ◆ Stéphanie Pourquier-Jacquín – Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication
- ◆ Raphaël Roth – Maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication
- ◆ Béatrice Macé – Maître de conférence associée – Co-directrice des Trans Musicales de Rennes
- ◆ Lisa Lacombe – Professeure certifiée de Lettres – Artiste
- ◆ Adrien Wallet – Professeur des écoles
- ◆ Emmanuel Laot – Professeur agrégé d'histoire-géographie
- ◆ Laurent Garreau – Ingénieur de recherche
- ◆ Tabatha Morin – Ingénieur pédagogique

Informations pratiques

- ◆ Dates d'ouverture et de fermeture pour le dépôt des candidatures : **du 26 avril au 28 mai 2021**.
- ◆ Étude des dossiers de candidature par la Commission : **du 31 mai au 1er juin 2021**.
- ◆ Avis de la Commission et envoi des convocations aux entretiens (en visioconférence) : **7 juin 2021**.
- ◆ Entretiens : **21, 22, 23 juin 2021**.
- ◆ Réponses finales : **28 juin 2021**.

À propos

L'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturelle (Inseac) est intégré au Conservatoire national des Arts et Métiers (Cnam). Sa gouvernance est assurée conjointement par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le ministère de la Culture, le Cnam, le Conseil régional de Bretagne, le Conseil départemental des Côtes-d'Armor, Guingamp-Paimpol Agglomération et la Ville de Guingamp. L'Inseac a pour objectif de structurer et développer la recherche dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle (EAC) et de traduire en matière de formation initiale et continue la Charte pour l'éducation artistique et culturelle du Haut conseil pour l'éducation artistique et culturelle (HCEAC) et l'objectif « 100% EAC » porté par l'État.

<https://www.cnam-bretagne.fr/inseac>

Contact presse

Marion WESELY
Chargée de communication
Tél. : 06 73 40 36 91
marion.wesely@lecnam.net

Inseac du Cnam

Mairie de Guingamp
1, place du Champ au Roy
22205 Guingamp CEDEX